

## A P E C

ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT COLLONGEOIS  
Membre du réseau « PATRIMOINE –ENVIRONNEMENT »

Collonges le 19 avril 2018,

**Objet :** Compte-rendu et réflexions suite à la rencontre du 19-03-2018

**Présents à la rencontre :**

pour la Mairie de Collonges, Mr Chassot, en charge des nouveaux projets  
pour l'**APEC**, des membres du CA

**Sujet :** Présentation de la synthèse de l'étude sur la mobilité à Collonges

L'**APEC**, très préoccupée par les problèmes de circulation à Collonges, avait fortement réclamé à la Mairie de pouvoir prendre connaissance de l'audit de mobilité commandité par la Municipalité et réalisé entre 2016 et 2017. L'**APEC** a toujours insisté sur le fait que les résultats de cet audit auraient dû être connus avant la finalisation du PLU et utilisés au moment de son élaboration pour définir des restrictions de développement de notre commune dus aux contraintes de ses voiries inextensibles. Cet argumentaire était déjà la priorité numéro un de l'**APEC** dans le recours qu'elle avait engagé face au SCOT de la Communauté de communes qui ne tenait absolument pas compte de ces problématiques dues en partie à la topographie de notre commune. Aujourd'hui même si le tribunal n'avait pas donné à l'époque gain de cause à l'**APEC**, la réalité du terrain nous montre que notre combat était justifié.

Suite à notre demande, nous avons finalement été reçus à la Mairie le 19 mars 2018 par M. Philippe Chassot, que nous remercions. Il nous a présenté une synthèse des résultats de l'audit sur la mobilité. Cette dernière, très intéressante, ne représente qu'un état des lieux de la mobilité automobile, cycliste et piétonnière confirmant bien les impressions des Collongeois qui se déplacent tous les jours dans notre commune ! Et ceci avant toutes nouvelles constructions.

Nous nous attendions à avoir, non seulement un état des lieux, mais découvrir des propositions de solutions par l'organisme, qui a fait l'audit, pour améliorer la situation et donc la mobilité à Collonges. L'audit présente principalement une situation de faits. M. Chassot nous a fait part également de pistes d'aménagements prévus par la Mairie.

Cet audit constitue néanmoins une base de travail et de réflexion qui nous paraît primordiale pour établir des objectifs à moyen et long terme concernant le développement urbanistique de notre commune dans le contexte de nombreuses autres contraintes.

Le représentant de la Mairie propose avec une volonté d'ouverture de mettre en place un groupe de travail et de réflexion concernant la mobilité à Collonges et invite tous les membres de l'**APEC** intéressés à y participer.

C'est une très bonne initiative. Cependant, l'importance de l'enjeu nécessite, à notre avis, la meilleure transparence possible et demande une forte implication de tous les Collongeois.

L'**APEC** demande donc à M. Chassot d'organiser très rapidement une présentation publique de l'étude mobilité à tous les habitants de Collonges.

Des informations telles que :

- la technique utilisée par l'audit: comptage journalier précis des véhicules sur les voies de circulation de Collonges (Ex: Rte Poirier à l'Âne: 1500 véhicules/jours...) Le double prévu dans 5 ans! Donc comment l'alléger ? Diverses solutions à l'étude en cours.
- les sentiers et pistes cyclables envisagés (Ex: de la future place du marché à la douane)
- une nouvelle ligne de bus 62 (Suisse/France)
- la possible fermeture à moyen terme de la douane derrière le Buffalo Gril.
- la création d'ici 2025 d'une pénétrante au niveau de Pierre Grand pour l'accès à Genève afin de délester des villages suisses décidée par l'Administration suisse sans consultation de notre commune. Cette pénétrante et la fermeture de la douane vont fortement augmenter la circulation sur la départementale en bas Collonges et avoir des incidences sur la traversée du Bas Collonges vers le chef-lieu et vice-versa.- etc.

Tous ces éléments doivent être connus des Collongeois.

M. Chassot a apporté une réponse positive à notre demande de réunion publique.

La présentation de cet audit à la population par la Mairie devrait avoir lieu fin Mai 2018.  
Date à préciser.

Trouver des solutions aux problèmes de mobilité à Collonges parait à l'**APEC** complètement déterminant pour le développement urbanistique de notre commune. Il est important de parvenir à définir des objectifs à moyen et long terme.

M. Chassot propose de travailler par groupes de travail selon des thèmes, des quartiers ou autres points particuliers. L'**APEC** trouve très bonne cette approche. Ainsi chacun pourra selon ses centres d'intérêt ou ces connaissances contribuer à améliorer la mobilité. Plusieurs membres du CA et adhérents de l'**APEC** sont disposés à participer à ces groupes de travail.

Des réunions et ateliers devront, suite à la présentation publique, être rapidement agendés car les problèmes de mobilité, pour exemple dans le quartier du Bas Collonges, réclament de trouver des solutions assez rapidement, vu les projets d'aménagements imminents.

Pour maintenir une bonne qualité de vie à Collonges, une amélioration de la mobilité est primordiale. Toutes les bonnes suggestions seront les bienvenues.  
Souhaitons que les Collongeois soient force de propositions.

Le Bureau de l'**APEC**

**E-mail : [bureau@apec-collonges.net](mailto:bureau@apec-collonges.net)**

**Site : [http:// apec-collonges.net](http://apec-collonges.net)**

---

BP 29, 74160 Collonges-sous-Salève